



Commission Inclusion Sociale
et Démocratie Participative CGLU

4^{ème} FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME. NANTES, FRANCE

TABLE RONDE CISDP - CGLU:

**EXPÉRIENCES DE MISE EN OEUVRE
DE LA CHARTE EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DANS LA VILLE**

***Jeudi, 1 juillet 2010, 14h – 16 :30h
Salle 120. Palais des Congrès***

Cette rencontre est organisée par la **Commission d'Inclusion Sociale et de Démocratie Participative** (CISDP) de l'organisation mondiale des collectivités locales, **Cités et Gouvernements Locaux Unis** (CGLU).

La CISDP travaille depuis sa création, en 2005, à la promotion des politiques locales d'inclusion sociale, de démocratie participative et des droits de l'Homme. En rapport avec ces dernières, elle a centrée son travail à la création d'un instrument mondial pour promouvoir l'incorporation des droits de l'Homme dans les politiques municipales. Il s'agit de la Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité, actuellement dans une phase de débat politique et qui est prévu de présenter lors du III Congrès Mondial de CGLU (Mexico D.F., 17 - 20 novembre 2010) pour son adoption formelle par l'ensemble de l'organisation. En 2008, la CISDP a ajouté à son travail la promotion de **la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville**.

Depuis son lancement en 1998, la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville a été ratifiée par plus de 400 villes européennes. Les six conférences organisées jusqu'au présent (Barcelone en 1998, Saint-Denis en 2000, Venise en 2002, Nuremberg en 2004, Lyon en 2006 et Genève en 2008) ont permis de renforcer l'action des villes autour des questions aussi fondamentales comme l'emploi, le logement, l'éducation, l'environnement, la lutte contre l'exclusion et la discrimination, la solidarité, les services publics et l'égalité des droits.

Après la tenue de la VI Conférence, la ville hôte, Genève, s'est réunie avec les villes qui formaient le comité organisateur, Barcelone, Saint-Denis, Lyon et Nantes, avec l'objectif de faire un bilan de la Conférence et de réfléchir à l'avenir de la Charte, instrument qui, depuis ces 10 ans d'existence, a réussi à engager de nombreux gouvernements locaux dans un processus innovateur de promotion des droits de l'Homme. Lors de cette rencontre, ses villes ont souligné la nécessité que le réseau des villes signataires de la Charte évoluerait dans sa stratégie et son organisation, et qu'il se transformerait en un outil d'échange d'expériences ainsi qu'en un vecteur destiné à l'action des villes en faveur des droits de l'Homme. Ce changement de stratégie a permis de placer la Charte Européenne au coeur de la plate-forme que constitue aujourd'hui la voix unie des gouvernements locaux au niveau mondial, CGLU.

Depuis lors, la CISDP assure l'animation permanente de la Charte et, entre d'autres activités, en 2010 elle a mis en marche un processus de compilation d'expériences de mise en oeuvre de la Charte afin de savoir comment les villes ont utilisé cet instrument à travers leurs politiques municipales.

Dans ce contexte, l'objectif de la table ronde qui se déroulera dans le cadre du 4^{ème} Forum Mondial des Droits de l'Homme consistera à partager les premiers résultats de cette recherche d'expériences.

1. Description de la rencontre

La rencontre vise à constituer un espace de réflexion cohérent pour les gouvernements locaux signataires de la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville. Concrètement, les objectifs de la table ronde sont:

- i) Faire connaître la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville.
- ii) Échanger des expériences réussies de mise en oeuvre de la Charte et promouvoir des actions similaires dans d'autres villes.
- iii) Donner une visibilité internationale au rôle qu'ont joué les gouvernements locaux dans la sauvegarde des droits de l'Homme.

2. Intervenant-e-s

4 représentant-e-s politiques des villes signataires participeront à la table:

- **Mr. Odón Elorza**, Maire de San Sebastián, Espagne.
- **Mrs. Delphine Bouffenie**, Adjointe au Maire de Nantes, France.
- **Mr. Patrick Vassallo**, Adjoint au Maire de Saint-Denis, France.
- **Mrs. Emma Blanco**, Conseillère municipale de Gavà, Espagne.

La session sera modérée par Eva Garcia Chueca, secrétaire exécutive de la Commission d'Inclusion Sociale et de Démocratie Participative de CGLU.

3. Questions à aborder lors du débat

Afin que les discours de toutes et tous les intervenant-e-s suivent le même fil conducteur, il est proposé qu'ils articulent leurs messages autour les questions suivantes:

- i) Quelles sont les **expériences** les plus abouties que votre ville a mises en œuvre en application de la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville?
- ii) Quelles sont les **difficultés** rencontrées ?
- iii) Quels **impacts** que ces expériences ont eu sur le territoire?
- iv) Selon votre expérience et comme réflexion finale, pour quelle raison les **gouvernements locaux** constituent-ils un **acteur fondamental** dans la garantie des **droits de l'Homme**?

4. Organisation de la session

La session durera deux heures et demie.

Chaque intervenant disposera de **20 minutes maximum**.

La session s'achèvera par un débat avec le public durant 30 minutes approximativement.

Traduction simultanée en anglais, en français et en espagnol.